



LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
 Louis Veuillot

Parution le premier dimanche du mois – N° 396 – Avril 2024 – 2,50€

Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : « Décatholiciser la France ».

Saint Pie X, Vehementer nos

Dieu bientôt hors-la loi ?

SOMMAIRE

Le mot du Curé

Par M. l'abbé Michel Frament

..... 1

Un saint brigandage

Par M. l'abbé Denis Puga

..... 2

Cîteaux et Cluny à Paris

Par M. l'abbé Renaud de Sainte-Marie

..... 3

Tu ne tueras pas

Par M. l'abbé Michel Frament

..... 4

Le Linceul de Turin – Enquête sur une énigme

Par M. l'abbé Philippe Bourrat

..... 5

L'eau bénite

Par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne

..... 6

Activités du mois d'avril

..... 7

Pèlerinage de Pentecôte

Par M. Frédéric Le Conte

..... 8

Michel Chamillard

Par M. Vincent Ossadzow

..... 9

Vie de la paroisse en images

..... 12

EN 1925, face à la vague de laïcisme dans les pays chrétiens, Pie XI instituait la fête du Christ-Roi. L'hymne des vêpres fait clamer à une foule scélérate : « Nous ne voulons pas que le Christ règne ! » Presqu'un siècle plus tard, la déchristianisation est impressionnante. Après avoir atteint les personnes, elle se manifeste désormais dans les lois votées par la soi-disant volonté générale où la majorité décide de ce qui est bien ou mal.

Aujourd'hui, beaucoup de péchés graves sont légalisés. L'entrée de l'avortement dans la constitution le 4 mars dernier avec un grand tapage médiatique nous le rappelle : des inscriptions lumineuses en plusieurs langues sont même apparues sur la Tour Eiffel, comme « avortement légal » en portugais ou « mon corps, mon choix » en anglais.

Le film « Dios prohibido » (Dieu interdit) raconte le martyre de séminaristes Claretains pendant la guerre d'Espagne. Dieu sera-t-il bientôt interdit en France par la religion laïque qui a aussi son Dieu (la liberté), ses prêtres, ses dogmes (les droits de l'homme) et ses canonisa-

tions au Panthéon qui fut autrefois une église ? C'est l'ancien ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, admirateur de Ferdinand Buisson, principal artisan de la laïcité



française, qui le dit : « Pour Jaurès, la laïcité était une religion ». Pour nous, la seule religion est celle de Jésus-Christ qui a dit à sainte Marguerite-Marie : « Je régnerai malgré mes ennemis ».

Abbé Michel Frament

Un saint brigandage

Abbé Denis Puga

La joie de Pâques, c'est aussi celle causée par la conversion des pécheurs ressuscitant à la vie divine. « Il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance » dit le Sauveur. Notre Seigneur a été crucifié entre deux brigands. Qui sont-ils ces larrons ? Et qu'ont-ils fait pour mériter la peine de mort ? L'Évangile ne dit rien à ce sujet. Peut-être faisaient-ils partie de la bande de l'ignoble Barababas ; lui l'a échappé belle, car il vient d'être préféré à Jésus !

Mais un miracle s'opère : voilà que l'un des deux brigands se proclame disciple de celui dont il est le compagnon de supplice ! Un apocryphe tardif du IV^e siècle prétend qu'il se nomme Dismas, mais rien n'est sûr à ce sujet. L'Église, dans son martyrologe, le nomme *sanctus Latro*, le saint Brigand.

La conversion à Dieu reste toujours un mystère de la grâce divine, et il n'est pas facile de comprendre le chemin que celle-ci emprunte. Certes, être exécuté en compagnie du Sauveur a été pour le bon Larron la grâce des grâces. Mais son compère n'a-t-il pas eu la même ? Sans résultat, hélas.

En examinant de plus près le texte des quatre évangélistes, le retournement du larron semble avoir été initié par la constatation de la résignation de Jésus, de son silence héroïque face à l'avalanche d'injures et de blasphèmes vociférés par les grands-prêtres, qui tels des chiens enragés, l'ont poursuivi jusqu'au lieu de son exécution. « Père pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils



Le Bon Larron, sculpture en étain, XX^e siècle, église Notre-Dame de Bercy, Paris.

font ». C'est cette même attitude du Sauveur qui avait émerveillé, un court moment, Ponce Pilate.

Contrairement à l'autre larron qui unit sa voix au blasphémateur, Dismas est outré par l'injustice faite à Jésus. Et il ne peut s'empêcher de reprendre sévèrement son compère, en lui rappelant sa responsabilité devant Dieu à l'heure de la mort : « Pour nous, c'est justice, lui n'a rien fait de mal ! »

Subjugué par l'attitude souverainement digne de Jésus, le bon larron y découvre la preuve surnaturelle de cette vérité proclamée par le Sauveur devant Pilate : il est vraiment Roi, et roi d'un royaume qui n'est pas de ce monde.

Aussi se tourne-t-il vers Jésus, dont il semble bien qu'il entrevoit la divinité, et lui demande juste un souvenir : « Souviens-toi de moi quand tu seras dans ton Royaume ». La défense publique de l'honneur du Christ, la proclamation de sa royauté par un homme qui, sans doute quelques heures encore auparavant, ignorait tout de Jésus, est un miracle de la grâce. C'est cela qui, en un instant, va le justifier, et pour l'Éternité.

Suspendu à la croix, le Fils de Dieu se tourne alors vers lui et lui déclare solennellement : « Aujourd'hui même, tu seras avec moi au Paradis ». C'est la première canonisation officielle de l'Église. Comme le déclarera plus tard saint Augustin, c'est le dernier larcin de la vie du saint Larron, il vole ce Ciel que sa vie passée ne lui avait vraiment pas mérité. Ô saint brigandage !

La mort et l'agonie de Dismas furent horribles. Pour accélérer la mort et enlever au plus vite les corps, les soldats lui brisèrent les cuisses à grands coups de masse. Jésus, lui, était déjà mort et, en guise de coup de grâce, son cœur avait été transpercé. Ainsi, le voleur de Dieu fut témoin, pendant ses ultimes instants, de l'ouverture du Sacré Cœur de Jésus d'où jaillissait du sang et de l'eau.

Il n'est pas impossible d'imaginer que l'ultime regard du bon Larron fut pour cette femme, là, présente au pied de la croix de son fils, et qui venait de devenir sa mère. ●

Cîteaux et Cluny à Paris

Abbé Renaud de Sainte-Marie

PARIS était une ville remplie de monastères et de couvents. S'il reste aujourd'hui bien peu de vie religieuse dans la capitale, il faut savoir qu'elle a été autrefois non seulement un centre politique et intellectuel mais aussi une ville très chrétienne, parsemée de maisons religieuses de tous les ordres.

Le lundi de Pâques 1147, sur la colline de Montmartre, le bienheureux Eugène III, pape et ancien cistercien, consacre la nouvelle église Saint-Pierre. Cet édifice, dont l'origine remonte aux Mérovingiens, avait été rebâti sur l'ordre du roi Louis VI en 1133. Cette église est alors bien en dehors de Paris, ville qui n'a pas encore de murs. Lors de la messe, le pape est assisté par deux pères abbés les plus éminents de son temps, saint Bernard de Clairvaux, et le bienheureux Pierre le Vénéral, huitième abbé de Cluny.

Il existe déjà une présence bénédictine dans la région. L'abbaye de Saint-Germain des Prés est en effet une fondation de l'époque mérovingienne. Au XII^e siècle, le récent ordre de Cîteaux n'est pas encore à Paris tandis que depuis la fin du XI^e siècle, Cluny a hérité du prieuré Saint-Martin des Champs, à la lisière de la ville médiévale.

Ce couvent de Saint-Martin des Champs porte bien son nom parce que, de fait, il ne sera pas dans la première enceinte de Paris construite par Philippe Auguste. Par contre, la deuxième enceinte construite par Charles V englobe le couvent et ses terrains. Ce prieuré clunisien est très richement doté par les rois de France et d'Angleterre et compte



Les Arts et Métiers - Paris

300 moines à l'époque de Pierre le Vénéral. La décadence de la vie monastique à partir de la Réforme protestante va voir la fécondité spirituelle du couvent périlcliter. Il perd son statut de monastère à la Révolution, lorsqu'on l'affecte comme Centre National des Arts et Métiers (CNAM). Cette institution a été fondée à l'instigation de l'abbé Grégoire, prêtre puis évêque jureur et révolutionnaire actif. Les restes du monastère sont toujours debout et en partie accessibles à la visite mais ont été complètement sécularisés.

Au siècle suivant, l'ordre de Cluny va s'installer aussi sur l'autre rive de la Seine. En raison du développement de l'Université, pour accueillir les moines étudiants, les moines clunisiens fondent un collège qui sera contigu au monastère des Jacobins sur la colline Sainte-Geneviève. Il sera détruit au XIX^e siècle. Sa chapelle se trouvait près de l'actuelle place de la Sorbonne. L'hôtel de Cluny qui demeure aujourd'hui était la résidence des abbés de Cluny à Paris. Avant de devenir le Musée

d'aujourd'hui, il a été aussi le lieu de résidence des nonces apostoliques au XVII^e et XVIII^e siècles.

Les Cisterciens n'avaient pas vocation à vivre dans les villes. Après l'apparition des ordres mendiants, franciscains et dominicains, et parce que ces ordres sont très investis dans la vie universitaire, l'abbé de Cîteaux de l'époque, Étienne de Lexington, décide de fonder un collège pour que des moines puissent y vivre et étudier. En 1245, l'abbé acquiert un large terrain sur le clos du Chardonnet et lance la construction d'un Collège de Cisterciens, nommés aussi Bernardins en l'honneur de la gloire de leur ordre. Le futur pape Benoit XII y fera ses études. Une fois devenu pape, il pousse à la construction de l'église du couvent, disparue aujourd'hui. Son site est traversé par l'actuel Boulevard Saint-Germain.

Il reste néanmoins une partie du magnifique couvent qui est facilement accessible mais hélas vide de toute vie monastique. ●

Tu ne tueras pas

Abbé Michel Frament

Le 5^e commandement interdit de tuer. Plus précisément de tuer l'innocent, car le catéchisme enseigne qu'il existe trois situations où il est permis de tuer.

La première est la légitime défense contre un injuste agresseur, à condition que la riposte soit proportionnée à la menace. On ne peut tuer quelqu'un qui nous a simplement frappés ou volés.

Le deuxième cas est la guerre juste, en respectant ses lois qui interdisent de massacrer les non-belligérants : civils, soignants et aumôniers qui ne portent pas d'armes. Il n'est pas davantage permis de tuer les soldats qui se rendent ou d'achever les blessés.

Le troisième cas est celui de la peine de mort : bien qu'abolie dans la plupart des pays, elle n'est pas en soi immorale. L'État, en charge du bien commun et du maintien de l'ordre, peut, après un procès équitable où l'accusé peut se défendre, condamner à mort. En effet, explique saint Thomas (II II, q. 64, a. 2), de même qu'il est permis d'amputer un membre pour sauver la vie, de même si « quelque individu devient un péril pour la société et que son péché est contagieux pour les autres, il est louable et salutaire de le mettre à mort au nom du bien commun. Car un peu de ferment corrompt toute la pâte (I Cor. V,6) ».

La peine de mort depuis Vatican II

Dans *Evangelium Vitae*, Jean-Paul II se réjouissait de l'aversion toujours plus répandue de l'opinion publique envers la peine de mort, même si on la considère seulement comme un moyen de légitime défense de la société, en raison des possibilités dont dispose une société moderne de réprimer efficacement le crime de sorte que, tout en rendant inoffensif



Fœtus de 12 semaines

celui qui l'a commis, on ne lui ôte pas définitivement la possibilité de se racheter.

Conformément au souhait de Jean-Paul II, Benoît XVI et François, l'article 2267 du Catéchisme de l'Église catholique, qui tolérait jusqu'alors le recours à la peine de mort « en cas d'absolue nécessité », stipule désormais que « la suppression de la vie d'un criminel, comme punition d'un délit, est inadmissible parce qu'elle attente à la dignité de la personne, laquelle n'est pas perdue même après des crimes très graves ». C'est la conséquence logique de l'exaltation de la dignité de la personne humaine, à l'origine de la déclaration *Dignitatis humanae* pour qui « la personne humaine a droit à la liberté religieuse ». Jusqu'au Concile,

l'Église avait toujours condamné cette fausse liberté religieuse : il n'y a aucun droit naturel à l'erreur ou au mal (qui perdent les âmes) mais on peut les tolérer pour préserver la paix civile.

Avortement : du crime à la liberté constitutionnelle

Autrefois crime (parfois puni de mort) puis délit, l'avortement est désormais une liberté garantie par la Constitution. La loi Veil de 1975 l'a dépénalisé dans les 10 semaines de grossesse en l'appelant IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) mais tout médecin peut le refuser en conscience. En 1993 puis 2014 sont créés les délits d'entrave à l'avortement ou à l'information sur l'IVG. Depuis mars

2022, le délai légal est allongé de 12 à 14 semaines.

Les chiffres sont effrayants : en France, 234 253 avortements ont été exécutés en 2022, soit environ un toutes les 2 minutes !

Un péché très grave

Pour manifester davantage la gravité de ce péché, l'Église a ajouté une peine d'excommunication à laquelle procure un avortement, si l'effet s'ensuit.

« C'est mon corps », dit-on. C'est faux : c'est le corps de l'enfant qui est dans le corps de sa maman, comme dans un nid protecteur. C'est si vrai que la loi de 1975 ne parlait pas d'un droit fondamental, mais d'une simple tolérance assortie de condi-

tions de détresse avérée (supprimées en 2014) et d'un délai de réflexion (supprimé en 2022).

« Ce n'est pas un être humain qu'on supprime ». Faux : l'image d'un fœtus ou même d'un embryon de 6 semaines pulvérise ce mensonge. Beaucoup de femmes renoncent d'ailleurs à avorter quand elles voient leur enfant par échographie.

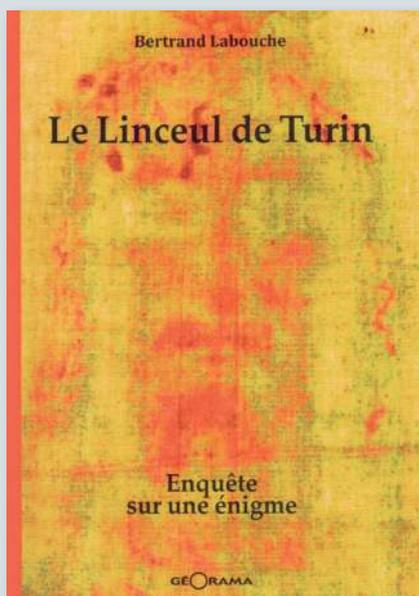
Notre-Dame de Guadalupe, priez pour la conversion des responsables de ce péché, si grave qu'il appelle la vengeance du Ciel. ●



Le Linceul de Turin – Enquête sur une énigme

Abbé Bertrand Labouche

Recension par M. l'abbé Philippe Bourrat



Éditions Géorama – 2023

72 pages – 12 €

LE LINCEUL de Turin n'en finit pas de nous surprendre. Les recherches scientifiques se poursuivent et renforcent d'année en année la certitude qu'il s'agit d'un linge du premier siècle dont l'image inexplicable et non reproductible révèle les tortures subies par celui qui a été enveloppé après sa mort dans ce tissu de lin.

Pour faire la synthèse de l'histoire de la relique et des avancées de la science dans les nombreux domaines engagés dans son étude, l'abbé Labouche nous offre un essai illustré par de nombreuses photos et images, qui rend accessible à tous les connaissances disponibles les

plus récentes. Posant des questions que toute personne non croyante ou croyante pourrait se poser à son sujet, l'auteur dispose de façon didactique et apologétique les éléments historiques ou scientifiques qui amènent à des conclusions d'un niveau de certitude élevé.

Si, en 1988, des mesures du Carbone 14 avaient un temps fait croire aux esprits crédules à un faux du Moyen-Âge, on sait depuis plusieurs années déjà que l'imposture n'était pas là où on le disait.

Avec cet ouvrage de synthèse, l'abbé Labouche apporte un outil indispensable à la connaissance de la Passion du Christ qui peut disposer bien des âmes à la foi.

L'eau bénite

Abbé Guillaume d'Orsanne

En entrant dans une église, le chrétien se dirige immédiatement vers le bénitier pour se signer. Pourquoi fait-il cela ? Comment bien faire ? Y a-t-il d'autres utilisations permises ou interdites de l'eau bénite ?

Tout d'abord, rappelons qu'un sacramental est un rite extérieur institué par l'Église pour produire des effets spirituels. Il n'opère pas par lui-même, comme le fait un sacrement, mais seulement indirectement, par la vertu des prières de l'Église et des dispositions des fidèles. C'est ainsi que le sacramental peut obtenir la rémission des péchés, produire la grâce sanctifiante et certains effets temporels utiles à notre âme.

Certaines prières, les processions, les bénédictions liturgiques, et l'eau bénite sont des sacramentaux.

Qu'est-ce que l'eau bénite ?

L'eau bénite n'est pas une eau simplement bénite comme on le fait pour la nourriture. Il s'agit d'un mélange d'eau et de sel consacré par des prières du rituel, pour la sanctification et la protection des fidèles.

Ces deux éléments, l'eau et le sel, symbolisent parfaitement les effets de l'eau bénite. L'eau en effet purifie, rafraîchit et vivifie, tout comme l'eau bénite purifie l'âme, tempère l'ardeur de la concupiscence et vivifie les actions. Le sel conserve, il donne de la saveur aux aliments, comme l'eau bénite sanctifie les actions, et donne à l'âme le goût des choses de Dieu.

Avant de mêler ces deux éléments, le prêtre les exorcise pour les soustraire à l'influence du démon ; puis il bénit le sel et l'eau, et verse trois fois le sel dans l'eau en forme de croix.

Il est permis de prendre un peu d'eau ainsi bénite, de la conserver



Un bénitier à Saint-Pierre de Rome

chez soi et même de la multiplier : si on y ajoute de l'eau naturelle en quantité moindre, la totalité reste de l'eau bénite (c'est d'ailleurs ainsi que les chrétiens persécutés du Japon ont pu en conserver pendant 2 siècles, malgré l'absence de prêtre).

Le bon usage de l'eau bénite

Nous savons que, dès les temps apostoliques, les premiers chrétiens se servaient de l'eau bénite.

Le rituel actuel l'utilise fréquemment, notamment lors de chaque bénédiction, avant de donner la communion aux malades, avant l'extrême-onction, et évidemment au moment des exorcismes.

Voici quelques usages courants pour les fidèles :

- y tremper le bout des doigts en entrant dans l'église, puis faire le signe de la croix.
- en conserver dans sa maison.
- s'en signer au moment des tentations.

- en répandre avec foi sur les malades, les mourants, les défunts.

Il est donc bien d'en avoir à la maison dans un petit bénitier, pour s'en servir lors des prières en famille par exemple, avant de sortir de la maison ou d'aller au lit.

Le mauvais usage

Comme la faiblesse et la malice humaines peuvent se glisser partout, précisons certains usages inconvenants ou même mauvais de l'eau bénite.

Ainsi, il n'est pas bon d'utiliser ce sacramental pour des usages profanes, comme faire la cuisine, son ménage ou sa toilette par exemple.

De plus, ce serait de la superstition que d'attribuer à l'eau bénite la puissance surnaturelle d'une potion magique, puissance qu'elle n'a pas. Il est donc inutile d'en boire des litres pour combattre le démon ; absurde de soigner ses maladies exclusivement avec de l'eau bénite, alors que la

consultation d'un médecin suffirait ; imprudent d'en asperger ses voisins pénibles ; déplacé d'en prendre un bidon chaque semaine, etc.

Dans la lutte contre le mal, sainte Thérèse d'Avila recommande particulièrement l'eau bénite : comme c'est humiliant pour le démon de se

voir ainsi déjoué par un moyen aussi simple ! Mais il faut en user avec un grand esprit de foi, d'humilité et de confiance. ●

ACTIVITÉS DU MOIS D'AVRIL 2024

TOUS LES MARDIS

19 h 15 Cours de doctrine approfondie sauf les 2 et 9

TOUS LES SAMEDIS

14 h 30 Catéchisme pour enfants sauf les 6, 13 et 20

TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS

À 19 h 30 (jeudi) et 11 h 00 (samedi) cours de catéchisme pour adultes sauf les deux semaines après Pâques

DU 1^{ER} AU 13

Les gardes sont aux horaires des vacances

TOUTE LA SEMAINE PASCALE

À 18 h 30 : messe lue avec orgue

MARDI 2

Pas de cours de doctrine approfondie

VENDREDI 5

12 h 15 messe suivie de l'exposition du Saint Sacrement
17 h 45 office du rosaire
18 h 30 messe lue avec orgue
Pas de consultations notariales
20 h 00 heure sainte
Adoration nocturne assurée par les cadets

SAMEDI 6

7 h 00 reposition du Saint Sacrement
18 h 30 messe lue avec orgue

DIMANCHE 7

14 h 30 goûter organisé par la Conférence Saint-Vincent de Paul

LUNDI 8

17 h 45 2^{es} vêpres de l'Annonciation
18 h 30 messe chantée avec prédication suivie de la consécration à Marie
Pas de réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

MARDI 9

Pas de cours de doctrine approfondie

DIMANCHE 14

Quête au profit des séminaires

LUNDI 15

19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X donnée par E. Hanquier :
« Charles Péguy et l'espérance :
piètre théologien, grand poète »

MARDI 16

19 h 30 réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

VENDREDI 19

18 h 00 consultations juridiques gratuites

LUNDI 22

19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X donnée par M. l'abbé Gaudray :
« Saint Thomas, remède au libéralisme ? »

MERCREDI 24

18 h 30 messe des étudiants

JEUDI 25

18 h 30 messe chantée de saint Marc

LUNDI 29

19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X donnée par A. de Lacoëte :
« L'Inde est-elle une grande puissance ? »

MARDI 30

17 h 45 1^{res} vêpres de saint Joseph

MERCREDI 1^{ER} MAI

17 h 45 2^{es} vêpres de saint Joseph
18 h 30 messe des étudiants

VENDREDI 3 MAI

9 h 00 messe de l'école Saint-Louis
12 h 15 messe suivie de l'exposition du Saint Sacrement
17 h 45 office du rosaire
18 h 30 messe chantée du Sacré-Cœur
18 h 30 consultations notariales gratuites
20 h 00 heure sainte
Adoration nocturne assurée par le MJCF Nord

SAMEDI 4 MAI

7 h 00 reposition du Saint Sacrement
18 h 30 messe chantée du Cœur immaculé de Marie

Soyez apôtres ! Abonnez vos amis !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle. Adresse.

Code postal Ville.

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET
À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue...).

Pèlerinage de Pentecôte En route pour chercher Dieu !

Frédéric Le Conte

Une fois de plus, nous serons nombreux à marcher de Chartres à Paris pour chercher Dieu avec saint Thomas d'Aquin.

Vous avez déjà noté les dates des 18, 19 et 20 mai dans vos agendas. Ajoutez-y dès maintenant la date du 25 mars, date d'ouverture des inscriptions. Vous pourrez ainsi vous inscrire rapidement et faciliter le travail de toutes les équipes qui œuvrent pour le bon déroulement de ce pèlerinage international.

C'est déjà le moment d'en parler à vos amis, de recruter pour ce grand moment, ces trois jours d'enthousiasme catholique. Pour l'Église, la société, la famille, à tous les échelons... les prières et les sacrifices sont sans cesse plus nécessaires.

Afin de nous préparer spirituellement, profitons de la richesse de l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, mise à notre portée dans le dossier spirituel.

Laissons-nous guider docilement par le Docteur angélique sur les traces du Christ ! Il nous conduira à la source de la sagesse, à la lumière de la foi, à la beauté de la charité, à la gloire de Dieu.

Persévérons, revenons, recrutons ! Répondons à cet appel avec enthousiasme, avec confiance, avec ferveur. Nous serons ainsi toujours plus nombreux à pèleriner avec joie et générosité.

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE
DE CHARTRES À PARIS

Chercher Dieu
avec saint Thomas d'Aquin

2024

Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 40
www.pelerinagesdetradition.com

18 - 19 - 20 MAI

Pour tout renseignement, contactez Frédéric LE CONTE au
06 69 71 81 72 ou par mail à le.conte.f@hotmail.fr

Du vin, de la joie et des chapitres

La paroisse Saint-Nicolas organise deux chapitres pour le pèlerinage de Pentecôte prochain. L'an dernier nous étions plus de 100 et nos chapitres ont été particulièrement joyeux et priants ! J'espère que cette année, nous serons encore plus nombreux ! Pour réduire le coût pour les pèlerins et permettre aux personnes qui ne pourraient participer au pèlerinage de le faire, des vins de qualité choisis avec attention vous seront proposés à la sortie de la messe ! N'hésitez pas ! Des tracts seront disponibles également pour vous permettre de vous inscrire au pèlerinage comme pèlerins marchant ou comme membre priant.

Michel Chamillard (1628-1692)

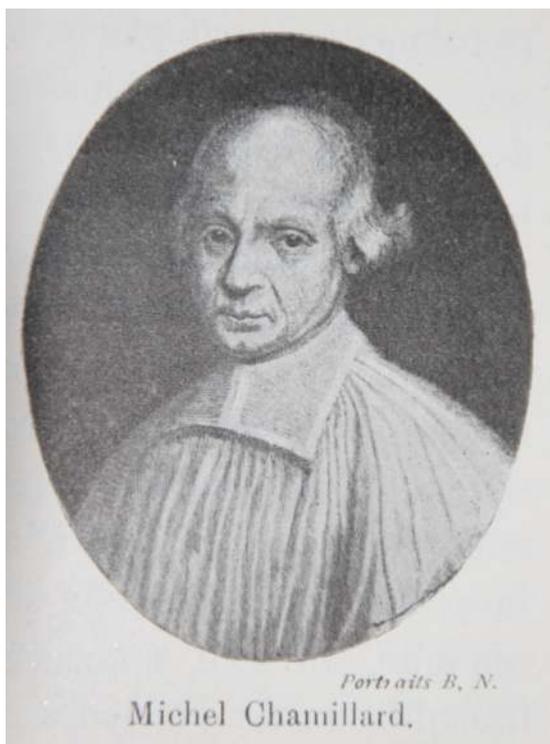
(Première partie)

Vincent Ossadzow

La seconde moitié du XVII^e siècle est marquée par plusieurs crises internes à l'Église en France. Le parcours de celui qui est à plusieurs reprises supérieur de la communauté-séminaire est révélateur du clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet : constance dans la doctrine catholique, fidélité au Saint-Siège et à l'écart des polémiques bruyantes.

Un pasteur dans la lutte contre le jansénisme...

Au printemps 1664, en compagnie du père Esprit de l'Oratoire, Monsieur Chamillard¹ est missionné par l'archevêque de Paris pour obtenir le retour à l'obéissance des moniales de Port-Royal de Paris, enfermées dans leur résistance janséniste. Docteur de Sorbonne et habitué à Saint-Nicolas du Chardonnet², il n'est âgé que de 36 ans, avec 10 ans de sacerdoce, mais possède déjà un jugement sûr. Logeant avec la communauté de Saint-Nicolas, il n'en est pas encore membre. Le jeune prêtre est issu d'une famille du Berry alors en pleine ascension sociale dans Paris. Il est l'oncle de Michel de Chamillart (1652-1721), contrôleur général des Finances puis secrétaire d'État à la Guerre de Louis XIV³. Également prêtre, son frère Gaston Chamillard loge à Saint-Nicolas sans faire partie de la communauté, et devient syndic de la faculté de théologie vers 1674⁴. Pendant un an, Michel Chamillard se dévoue avec patience, rigueur et douceur à remettre les 111 religieuses dans le droit chemin, en se rendant



plusieurs fois par semaine à l'abbaye. Par les prêches et le confessionnal, il parvient ainsi à ramener, en février 1665, neuf religieuses à la soumission tant au pape qu'au roi.

La mission de Michel Chamillard suscite de vives oppositions dans le clergé. Attaqué par des pamphlets du « parti » janséniste⁵, il publie

deux opuscules sur la défense de l'orthodoxie catholique romaine. Leur lecture permet de mesurer à la fois la science du prêtre et la foi profonde qu'il met dans son ministère auprès des religieuses déviantes. Dans le premier, en 1665, il justifie sa mission de défense de la foi et de l'autorité :

Est-ce un crime à un prêtre, qui a promis, le jour de son ordination, de demeurer dans le respect, et dans l'obéissance qu'il doit à son prélat, de se soumettre aux ordres qu'il en reçoit ; ou à un docteur [en théologie], qui jure sur l'autel, le même jour que l'Église l'honore de cette dignité, de mourir pour la foi, d'en soutenir la vérité contre ceux qui l'attaquent ? C'est le crime que j'ai fait.⁶

Après avoir répondu à toutes les objections présentées par les moniales insoumises et leurs défenseurs jansénistes, le docteur analyse la racine de l'erreur, exposant en profondeur les défauts spirituels qui entraînent les déviations des religieuses, dont celui de l'orgueil. La préface du second ouvrage de Chamillard, en 1667, nous permet de comprendre le choix de l'archevêque de Paris de confier à ce docteur la mission de « convertir » les moniales déviantes de Port-Royal. Le prêtre n'est ni un polémiste ni un inquisiteur. Il se présente simplement comme un pasteur se voulant conforme à l'image du Christ miséricordieux :

Je ne les traiterai point [les jansénistes] avec des termes injurieux, parce

1 Jusqu'à la Révolution française, l'appellation des ecclésiastiques est *Monsieur*, avant que celle d'*abbé* apparaisse.

2 Un prêtre habitué est attaché à une paroisse, sans faire partie du clergé officiel comme les vicaires.

3 Les orthographes Chamillard et Chamillart sont alors indifféremment utilisées.

4 En 1659, Gaston Chamillard produit un traité *De Corona, tonsura et habitu clericorum*, où il rappelle les prescriptions sur les cheveux courts et le port de la soutane par les clercs.

5 Pierre Nicole, *Les imaginaires, ou l'hérésie imaginaire*, Adolphe Beyers, 1667 ; Nicole compte Chamillard au nombre des persécuteurs de Port-Royal, mais ne trouve rien à accuser dans son comportement, son action ou ses écrits. Claude Lancelot, *Mémoires touchant la vie de Monsieur de Saint-Cyran*, t. 1, 1738 ; Lancelot dénonce les « calomnies et faux raisonnements » de Chamillard sans toutefois étayer son affirmation. Quant à Racine, dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, il évoque l'action de Chamillard sans lui porter de critique.

6 Michel Chamillard, *Réponses aux raisons que les religieuses de Port-Royal proposent contre la signature du formulaire, avec leurs maximes et leur esprit*, F. Muguet, 1665.

que les règles de l'Évangile ne me permettent point de leur rendre une injure pour une autre : le véritable zèle ne s'empporte jamais ; le Saint-Esprit qui nous le donne avant que de descendre sur les Apôtres sous la forme de feu, voulut paraître sous la figure d'une colombe, pour nous apprendre que la charité qu'il répand dans nos cœurs est ardente, mais sans aucune aigreur ; plus le zèle a de force, plus il a de douceur ; plus il a de lumière, et plus il a d'onction ; je ne sais point si celui qui m'anime a plus ou moins de science que le leur, mais il me semble qu'il a moins d'amertume. [...]

Je me propose seulement de soutenir la conduite de l'archevêque de Paris contre ceux qui l'attaquent, et de prouver premièrement que tout ce qu'il a fait contre les religieuses désobéissantes de Port-Royal est selon l'esprit et selon les règles de l'Église ; secondement, que la doctrine des jansénistes est très éloignée de celle des thomistes ; et enfin que tous ceux qui refusent la signature du formulaire détournent artificieusement le véritable sens de la question dont il s'agit, et pour le droit et pour le fait. ⁷

⁷ Michel Chamillard, *Déclaration de la*

À la suite de cette épreuve où il montre sa piété, son zèle et la sûreté de sa doctrine, Michel Chamillard est reçu membre de la communauté-séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet avec une dispense du temps de postulation. Il est également nommé vicaire de la paroisse.

À suivre

conduite que Mgr l'archevêque de Paris a tenue contre le monastère de Port-Royal, 1667.

Christus vincit

Chanoine Antonin Richard (1896 - 1986)



La tempête apaisée - Rembrandt

« *Confidite. Ego vici mundum.* »
« *Ayez confiance. J'ai vaincu le monde.* » (Jean, XVI, 33)

En ce siècle insensé, la puissance infernale
Sur le monde étonné ¹ s'acharne avec fureur,
Et le règne cruel de la force brutale
Étend son lourd manteau de souffrance et d'horreur.

De partout l'on entend monter des cris de haine.
L'homme lève le poing en un geste odieux,
Et des peuples sans Dieu la clameur inhumaine
Fait trembler de terreur l'univers anxieux.

L'heure est triste, Seigneur. Notre âme est inquiète.
Il semble par moments que l'Enfer soit vainqueur.
Laissez-vous, mon Dieu, sombrer dans la tempête
Votre vaisseau battu par la vague en fureur ?

Sur le point de périr, jadis l'apôtre Pierre
Se jetait à vos pieds, tremblant et suppliant,
Ainsi, quand nous n'avons plus d'espoir sur la terre,
Nous levons vers le Ciel un regard confiant.

Et de même qu'alors, au sein de la tempête,
Vous apaisiez les vents et les flots soulevés,
Ainsi, de l'ouragan grondant sur notre tête,
D'un mot, quand vous voudrez,
vous pourrez nous sauver.

Redresse ton courage, ô pauvre âme tremblante.
C'est l'heure des martyrs, des héros et des saints.
C'est l'heure où va bientôt, sur la terre sanglante,
Germer l'ample moisson des triomphes divins.

La tempête peut bien secouer le navire.
Le flot du Mal peut bien monter de toutes parts.
Dieu, quand il le voudra, reprendra son empire,
Et nous verrons, vainqueurs, flotter ses étendards.

¹ « étonné » est employé ici dans le sens fort du latin « attonitus » : frappé par la foudre, stupéfait.

CONFÉRENCES DU LUNDI DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 15 avril à 19 h 30

Charles Péguy et l'espérance
Piètre théologien, grand poète
par Eddy HANQUIER

Lundi 22 avril à 19 h 30

Saint Thomas, remède au libéralisme ?
par M. l'abbé Thierry GAUDRAY

Lundi 29 avril à 19 h 30

Cycle de Géopolitique : L'Inde est-elle une grande puissance ?
par Antoine de LACOSTE

21, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris

www.iuspx.fr

Tél. : 01 42 22 00 26

MÉTRO : SÈVRES-BABYLONE OU SAINT-SULPICE
entrée 7€ (étudiants : 3,50€)

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

08 h 00 : Messe lue
09 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du
Très Saint Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes
de 1^{re} et 2^e classe.

CONCERT SPIRITUEL

CHOEUR DE SAINT NICOLAS & ENSEMBLE VOCAL DE BAILLY



MONDONVILLE
CAELI ENARRANT GLORIAM DEI

GABRIELI

LISZT

GJEILO

GUERRERO

BYRD

BRUCKNER

ÉGLISE SAINT NICOLAS DU CHARDONNET

23 RUE DES BERNARDINS, 75005 PARIS

SAMEDI 4 MAI 2024 – 20H

DIMANCHE 5 MAI 2024 – 15H30

ENTRÉE LIBRE



❁ **Visites guidées** ❁

À 15 h 30, tous les dimanches d'avril,
une visite guidée de l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet
est proposée gratuitement.

Se rendre sur le parvis de l'église
(tenue correcte demandée,
comme pour tout lieu sacré !)

Contact :

visitorsaintnicolas@gmail.com

Vie de la paroisse en images



1, 4, 5 - Les cadets au Mont Saint-Michel
 2 - Cours à l'école Saint-Louis
 3 - Répétition de la chorale des étudiants

LE CHARDONNET
 Journal de l'église
 Saint-Nicolas du Chardonnet
 23 rue des Bernardins - 75005 Paris
 Téléphone : 01 44 27 07 90
 Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
 www.saintnicolasduchardonnet.org
Directeur de la publication :
 Abbé Michel Frament
Imprimerie
 Corlet Imprimeur S.A. - ZI,
 rue Maximilien Vox
 14110 Condé-sur-Noireau
 ISSN 2256-8492 - CPPAP
 N 0326 G 87731
 Tirage : 1300 exemplaires
 PEFC/10-31-1510

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Station le jeudi de la première semaine de carême – 2. Périodes de géologie – Village natal du général (†) reconstruteur de Notre-Dame – 3. Protocole de communication – N'a pas bougé en phonétique – Tête de slave – 4. Un docteur angélique bien fêté cette année – Début d'atavisme – 5. De droite à gauche, c'est Édom – Terre retournée – 6. Les bourreaux le firent à notre Sauveur – 7. Nous sommes sur terre pour le gagner – Plus rac, c'est tout juste – 8. Après Lao – Danois des chansons de geste – 9. Les âmes du monde selon l'hérésiarque Valentin – Injonction aux éclats – 10. Règle – En ce logis.

VERTICALEMENT

A. Au Cénacle, ce jour-là, le Saint-Esprit descendit sur les apôtres – B. Tireur de l'ancien temps – Bête – C. Martyr du secret de la confession – D. Est pour les anglais – Surnommé Scaevola – E. Rayé

des contrôles – F. Fleur de la passion – G. Nos églises regardent de ce côté – Plus long empereur d'Annam – H. Lettres pour un révérend – Petit aigle héraldique – I. Ils distinguaient deux personnes en Jésus-Christ – J. Gros porteur mythologique – Élément de cordon.

SOLUTIONS N° 395

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	C	R	O	I	X		O	S	A
2	O	O		M	I	S	S	E	L
3	N	M	P	P		E	S	C	P
4	S	A	I	E		C	A	S	H
5	T	N	T		F	A			O
6	A	T	T	R	I	T	I	O	N
7	N	I		A	G	E	N	T	S
8	T	S	E		A	U		H	I
9	I	M	M	E	R	S	I	O	N
10	N	E	S	T	O	R		N	E